

Faits saillants de la séance du 4 juillet

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile-le-Grand a tenu une séance ordinaire le lundi 4 juillet à 19 h 30 au centre civique Bernard-Gagnon, situé au 6, rue Bella-Vista.

Vous n'étiez pas présent ? La séance peut être écoutée en différé sur la chaîne YouTube de la Ville. [Écoutez dès maintenant...](#)

Voici un résumé des orientations adoptées pour le mieux-être de la population et le développement harmonieux de la ville.

Le conseiller du district 3, Denis Vézina, a été nommé maire suppléant pour une période de 4 mois, du 5 juillet au 7 novembre.

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Les membres du conseil municipal présents ont voté sur division pour retirer de l'ordre du jour le point sur l'adhésion à la déclaration d'engagement Unis pour le climat de l'Union des municipalités du Québec.

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Le point sur l'adhésion de la Ville au programme Partenaires dans la protection du climat de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et de l'International Council for Local Environmental Initiatives (ICLEI) a été ajouté en affaires nouvelles.

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Les membres du conseil municipal présents ont voté à l'unanimité pour soumettre les deux sujets pour étude, fins de conciliation et bonification au directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement ainsi qu'au comité de développement durable. Ceux-ci étudieront les deux résolutions, avant d'émettre une recommandation au conseil municipal à ce propos.

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Réglementation

Le projet de règlement n° 1192 a été adopté, afin de déterminer les conditions entourant l'utilisation de pesticides sur le territoire.

[En savoir plus...](#)

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Suite à l'adoption du règlement n° 1180-2 afin d'ajouter au règlement de tarification les coûts pour les travaux correctifs de raccordements inversés lors de la séance du 2 mai dernier, le conseil municipal a adopté l'échéancier de réalisation de son plan d'action pour la recherche et l'élimination des raccordements inversés dans les réseaux de collecte d'eaux usées et pluvial de la Ville.

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Le règlement n° 1180-3 a été adopté, afin d'ajouter un tarif relatif à l'occupation permanente du domaine public adjacent à un cours d'eau et les tarifs concernant l'utilisation de pesticides.

[En savoir plus...](#)

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Acquisitions, contrats et mandats

Le conseil municipal a approuvé les dépenses effectuées par la Ville, d'une somme de 52 313,63 \$, pour faire face à la situation d'urgence créée par l'affaissement du ponceau au parc du Ruisseau, le 30 juin dernier.

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Afin d'assurer l'entretien du réseau d'éclairage public sur le territoire, un contrat d'une durée de trois ans a été octroyé à Le Groupe DR électrique, pour un montant de 184 381,04 \$, taxes incluses, assorti de deux années d'option.

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Afin d'assurer la sécurisation des aires de jeu installées dans divers parcs du territoire, un contrat a été octroyé à Excavation et construction Gélinas inc., pour un montant de 281 768,63 \$, taxes incluses.

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Le contrat pour l'acquisition d'un camion dédié à l'entretien du réseau d'aqueduc a été adjugé à Camions Excellence Peterbilt, pour un montant de 559 046,39 \$, taxes incluses.

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

En prévision de travaux civils qui se dérouleront à divers emplacements sur le territoire grandbasilois au cours des prochains mois, un contrat pour des études géotechniques et environnementales des sols a été adjugé au Groupe ABS inc., pour un montant de 182 352,65 \$, taxes incluses.

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Le contrat pour la fourniture d'une assurance responsabilité pour les parcs de rouli-roulant, pistes de BMX et les aménagements semblables, octroyé à BFL Canada inc. en mai 2019, a été renouvelé pour la période du 1^{er} juin 2022 au 1^{er} juin 2023, pour un montant de 9 059,73 \$, taxes et frais inclus.

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Aides financières, engagement et demandes particulières

Afin de s'assurer de répondre à certaines problématiques de vitesse qui ont été relevées sur le rang des Vingt, le conseil municipal requiert l'autorisation de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville afin de procéder à l'aménagement d'un plateau surélevé entre les rues Anne-Hébert et Prévert, ainsi qu'à l'installation de deux afficheurs de vitesse sur leur territoire.

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Dans le cadre de la mise à jour de la politique et du plan d'action Municipalité amie des aînés (MADA), la création et la mise sur pied d'un Comité de pilotage local MADA, composé de membres du comité de consultation famille, a été autorisée.

[En savoir plus...](#)

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Le conseil municipal a résolu d'ajouter deux membres citoyens bénévoles au sein du comité consultatif de développement durable portant ainsi le nombre total à cinq. Un appel de candidatures est en cours pour pourvoir ces postes. Toute personne souhaitant faire partie du comité est invitée à transmettre sa candidature au plus tard le vendredi 29 juillet 2022.

[En savoir plus...](#)

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Afin de mieux répondre aux besoins informatiques de l'administration municipale, la Ville comporte dorénavant un Service des technologies de l'information, dans le cadre de l'Entente intermunicipale entre Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Basile-le-Grand et Saint-Jean-Baptiste.

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Le procès-verbal de cette assemblée publique sera disponible en ligne quelques jours après son adoption par le conseil municipal à la séance ordinaire du 22 août.